

**AVIS D'IMPÔT 2014**

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES, votée et perçue par la commune, l'EPCI et divers organismes
TAXE ADDITIONNELLE À LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX perçue par la commune, l'EPCI, le département, la région ou divers organismes

SARL ALLIZEO WEB

57 RUE DES CHENES

42210 CRAINTILLEUX

Vos références		Votre situation	
Numéro fiscal :	750800229 00015	MONTANT DE VOTRE IMPÔT	151 €
Référence de l'avis :	1442025769255		
Identification de l'entreprise redevable : (28)			
N° SIRET	750800229 00015		
SARL ALLIZEO WEB		MONTANT A PAYER	151,00 €
Département :	42	Au plus tard le 15/12/2014	
LOIRE			
Commune :	075		
CRAINTILLEUX			
Lieu d'imposition :	000		
57 RUE DES CHENES			
Numéro de rôle :	092		
Etabli à la date du :	14/10/2014		
Date de mise en recouvrement :	31/10/2014		

Vos démarches

=> **Par internet** : impots.gouv.fr pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
=> **Par téléphone** : le **centre impôts service**, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*
=> Au centre prélèvement service, pour adhérer, modifier ou obtenir des renseignements sur les prélèvements mensuel ou à l'échéance : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h au 0 810 012 011*
- par courriel : cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr
69327 LYON CEDEX 3
=> **Sur place** : votre **centre des finances publiques**
SIE MONTBRISON IFU 26B BRD LACHEZE 42608 MONTBRISON CEDEX
Tél. : 04 77 96 84 09 Courriel : sie.montbrison@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil : avec ou sans rendez-vous LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H ET 13H30-16H OU SUR RENDEZ-VOUS
* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur).

Le paiement de la CFE-IFER par voie dématérialisée est obligatoire pour tous les redevables.
Vous devez payer votre imposition par prélèvement (mensuel ou à l'échéance) ou par téléversement (voir notice).

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (1)												
1	Valeur locative des biens passibles de taxe foncière			7	Base après réductions (7)							
2	Présence d'au moins un bien industriel parmi ces biens (2)			8	Imposition sur la base minimum (8)			OUI				
3	Le cas échéant, nombre de semaines d'activité saisonnière (3)			9	Chiffre d'affaires retenu pour la base minimum (9)			<= 10 000				
4	Réduction pour création d'établissement (4)			10	Temps partiel ou moins de 9 mois/an (10)			NON				
5	Réduction artisans et autres (5)			11	Base minimum applicable			500				
6	Total des réductions (6)											
Éléments de calcul (11)		Commune			Syndicats de communes		Intercommunalité (12)		Taxes spéciales d'équipement (13)			
12	Bases exonérées											
13	dont à effet sur la CVAE (14)											
14	Bases nettes					500		500				
15	Rappel taux d'imposition 2013					26,02						
16	Taux d'imposition 2014					26,02						
17	Cotisation 2014					130		6				
18	Total des cotisations exonérées			19	dont l'exonération a un effet sur la CVAE (14)							
20	Total des cotisations 2014			136	21	Frais de gestion (15)			5			
22	Total de cotisation foncière des entreprises								141			
TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE												
23	Base d'imposition		500	24	Taux 2014		1,86000	%	25	Cotisation		9
26	Rappel taux 2013						1,86000	%	27	Frais de gestion (15)		1
28	Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie								10			
TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (TCMA), AUTRES CONTRIBUTIONS												
Droit additionnel à la CFE	29	Base d'imposition				33		Total droits fixes (16)				
	30	Taux 2014				34		Droit additionnel par ressortissant (art. 1601.c du CGI) (17)				
	31	Cotisation				Autres contributions		35	Promotion et communication des artisans (18)			
	32	Rappel taux 2013						36	Assurance formation des artisans (19)			
37	Total de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions					38		Frais de gestion (15)				
39	Cotisation totale de taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et d'autres contributions											

TOTAL DE L'IMPÔT DÛ		(TOTALIMPOTDU)
165	Information : Cotisation minimum CFE (26)	141
166	Total des cotisations dues (lignes 22+28+39+52+59+73+84+100+102+131+143+150+156 si servies)	151
167	Crédit d'impôt (27)	
168	MONTANT DE VOTRE IMPÔT	151 €